

Réf: Dossier 301702

Avis de constitution

SOCIETE « VIZION-PLUS »

Siège ABIDJAN, MARCORY RESIDENTIEL, EN FACE DU
SIÈGE RHDP, SECTION DO PARCELLE 308, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VIZION-PLUS »

Objet : La fourniture de mobilier et matériels de bureau ; La fourniture de matériels informatiques ; L'achat et la vente de produits médicaux ; Dépôt de vente ; La prestation de services ; Les travaux de bâtiments publics ; Le nettoyage de bureaux-bâtiments et le lavage auto ; La gastronomie ; La location de vaisselles, bâches, chaises, espace évènementiel, véhicules, décoration ; La publicité-production de documentation-touristiques ; L'imprimerie ; Le commerce général

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, MARCORY RESIDENTIEL, EN FACE DU SIÈGE RHDP, SECTION DO PARCELLE 308, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme KOFFI VERONIQUE DJE AMOIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03567 du 22/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21804/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

